



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Premier ministre

Question écrite n° 81501

Texte de la question

M. Gilbert Collard rappelle à M. le ministre des finances et des comptes publics qu'un membre du Gouvernement de la France a récemment utilisé un avion de l'armée de l'air et plus précisément de l'ETEC, à des fins touristiques personnelles et familiales. Cette excursion aurait coûté plus de 14 000 euros en coûts directs, sans compter une part indirecte correspondant à l'usure et l'entretien de l'aéronef. Il lui rappelle que cette utilisation abusive constitue l'octroi à autrui d'un avantage injustifié, infraction budgétaire prévue et réprimée par l'article L. 313-6 du code des juridictions financières. Il souhaiterait savoir s'il a d'ores et déjà signalé ces faits au procureur général près la Cour des comptes, compétent pour engager des poursuites. Il souhaiterait également savoir si le ministère des finances envisage d'émettre un mandat de recouvrement à l'encontre des utilisateurs de l'aéronef indument mis à disposition en dehors de toute mission de service public, et ce pour un montant supérieur à 14 000 euros.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81501

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4455

Question retirée le : 1er septembre 2015 (Retrait à l'initiative de l'auteur)